

Quel bilan 2021 pour la **rénovation énergétique aidée** du parc résidentiel privé en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Avril 2022

Au cours des dernières années, et plus encore depuis le déclenchement de la crise sanitaire, la rénovation énergétique du parc privé s'est imposée comme un enjeu majeur de la politique environnementale nationale. Les objectifs de rénovation énergétique des logements se sont affirmés et le paysage des aides publiques pour les particuliers a profondément évolué dans le sillage de la refonte totale du service public de la rénovation de l'habitat, structurée autour d'une marque unique, France Rénov', et d'un dispositif phare, MaPrimeRénov'.

Cette publication propose, dans un format synthétique, de faire un bilan de l'an 2 de MaPrimeRénov', première année où ce dispositif est disponible pour tous les propriétaires du pays, et de le mettre en perspective avec les autres dispositifs nationaux d'aide à la rénovation du parc de logements privés afin d'en apprécier la dynamique.

Objectifs nationaux

- 1 Faire disparaître les passoires thermiques
D'ici 2028, aucune habitation >330 kWh/m²/an d'énergie primaire (DPE F et G)

« À compter du 1^{er} janvier 2028, la consommation énergétique, déterminée selon la méthode du diagnostic de performance énergétique, des bâtiments à usage d'habitation n'excède pas le seuil de 330 kilowattheures d'énergie primaire par mètre carré et par an »

Article L. 111-10-4-1 du code de la construction et de l'habitation

- 2 Disposer d'un parc résidentiel aux normes BBC
D'ici 2050, un parc d'habitation ≤80 kWh/m²/an d'énergie primaire (DPE A et B)

« Disposer d'un parc immobilier dont l'ensemble des bâtiments sont rénovés en fonction des normes Bâtiment Basse Consommation ou assimilées, à l'horizon 2050, en menant une politique de rénovation thermique des logements concernant majoritairement les ménages aux revenus modestes »

Article L. 100-4 du code de l'énergie

Objectifs régionaux

- 1 Rénover le parc de logements existant, massifier la rénovation énergétique des logements et revitaliser les quartiers dégradés

« Le SRADDET fixe pour objectif de tendre vers la rénovation thermique et énergétique de 50% du parc ancien à l'horizon 2050

Objectif 60 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

Quel bilan 2021

pour les dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés ?



Rappel des dispositifs :



MaPrimeRénov' : prime forfaitaire à destination de tous les propriétaires (depuis le 1^{er} octobre 2020), avec un barème variable selon les revenus ; l'ouverture aux propriétaires bailleurs s'est faite le 1^{er} juillet 2021 (pour des travaux commencés à compter du 1^{er} octobre 2020). Les copropriétés sont également éligibles depuis le 11 janvier 2021.



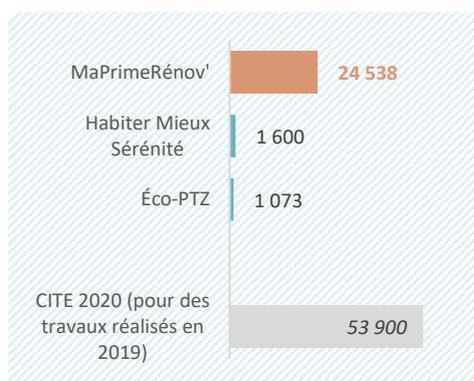
Habiter Mieux Sérénité : ouvert uniquement aux propriétaires modestes ou très modestes, pour des travaux permettant un gain énergétique minimal de 35%. Non cumulable avec MaPrimeRénov'.



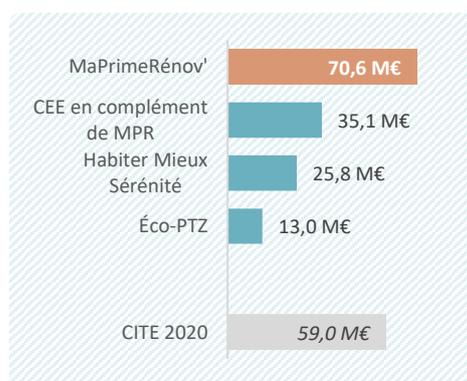
Éco-PTZ : ouvert sans condition de ressources à tous les propriétaires, le prêt s'élève de 7 000 € à 30 000 € selon les travaux financés. Cumulable avec MaPrimeRénov' ou Habiter Mieux, il permet de financer une partie du reste à charge.

- Pour sa première année « complète » d'existence, MaPrimeRénov' a su trouver son public, dépassant très largement en nombre de dossiers engagés Habiter Mieux Sérénité ou l'éco-PTZ. Mais il n'égale pas encore le niveau du CITE qu'il est venu remplacer (même si les deux dispositifs n'ont pas les mêmes conditions d'éligibilité).
- MaPrimeRénov', qui subventionne des travaux geste par geste, affiche un montant moyen de travaux financés moins important que Habiter Mieux Sérénité ou l'éco-PTZ. Pour autant, en volume, MaPrimeRénov' a engendré beaucoup plus de travaux et se rapproche des volumes de travaux brassés par le CITE en 2019.
- 71 M€ ont été apportés par les pouvoirs publics en 2021 pour alimenter MaPrimeRénov', un volume qui cette fois-ci dépasse nettement l'enveloppe accordée pour le CITE en 2020. En effet, MaPrimeRénov', qui cherche à favoriser davantage le passage à l'acte en diminuant le reste à charge, notamment pour les ménages modestes, subventionne une part plus importante des travaux que le CITE.

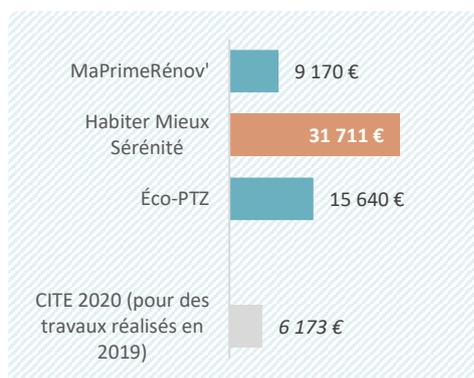
En nombre de dossiers



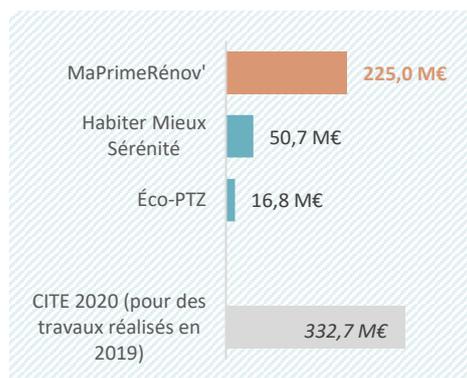
En montant d'aide



Montant moyen de travaux (TTC)



Montant total de travaux (TTC)



Quelle bilan 2021 pour MaPrimeRénov' ?



Bilan MaPrimeRénov' en 2021 dans la région



24 538 ménages engagés



70,6 M€ de primes accordées

Effet levier

1€ de prime versée



30 351 gestes réalisés (y.c audits énergétiques et bonus)



225 M€ TTC de travaux

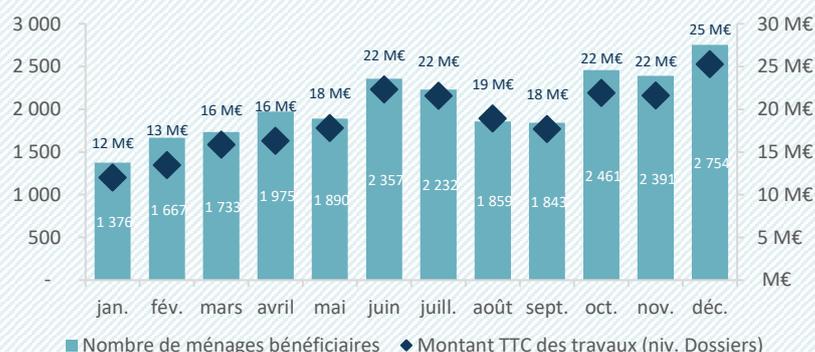
3,2 € de travaux générés

Rappel 2020

- 24 538 ménages ont engagé une demande de subvention MaPrimeRénov' dans la région en 2021. C'est **cinq fois plus qu'en 2020**. Si l'élargissement du dispositif à tous les propriétaires fin 2020 peut expliquer cette progression, ce n'est pas le seul facteur explicatif puisque la hausse des engagements est également visible pour les ménages modestes (+250% entre 2020 et 2021). La large communication des pouvoirs publics sur ce dispositif, notamment dans le cadre du plan France Relance, a probablement davantage joué un rôle sur sa croissance.
- La montée en puissance indéniable de MaPrimeRénov' se voit d'ailleurs tout au long de l'année, avec une progression régulière mois par mois du nombre de ménages engagés, à part un creux au 3^{ème} trimestre probablement dû à une « pause estivale » dans la réalisation de travaux.

- 4 713 ménages** engagés (ménages modestes uniquement, seuls éligibles en 2020)
- 5 480 gestes** réalisés

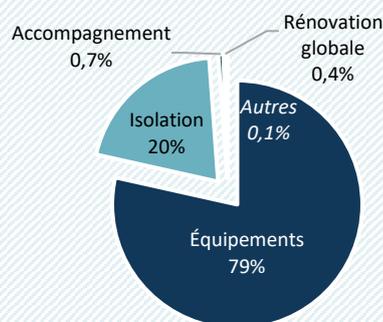
Nombre de ménages engagés dans MaPrimeRénov' en 2021 et montant TTC des travaux financés



À noter que le dispositif est très peu sollicité par les propriétaires bailleurs et les copropriétés : seulement 415 propriétaires bailleurs (soit 2% des demandes de subvention) et une seule copropriété ont demandé MaPrimeRénov' dans la région en 2021.

- MaPrimeRénov' a permis en 2021 la réalisation de 30 351 gestes de rénovation, pour plus de 225 M€ TTC de travaux.
- Près de 80% des gestes financés concernaient un changement d'équipement, et 20% concernaient des actions d'isolation. Les rénovations globales, éligibles uniquement pour les ménages aux revenus « intermédiaires » ou « supérieurs » (les rénovations globales étant soutenues par Habiter Mieux Sérénité pour les ménages modestes) restent de leur côté encore peu demandées (à peine une centaine engagée en 2021).

Répartition des gestes financés par MaPrimeRénov' en 2021

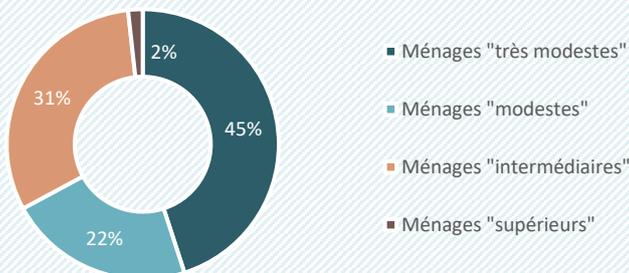


Source : ANAH | Traitement CERC PACA

Profil des ménages ayant bénéficié d'une subvention MaPrimeRénov' en 2021

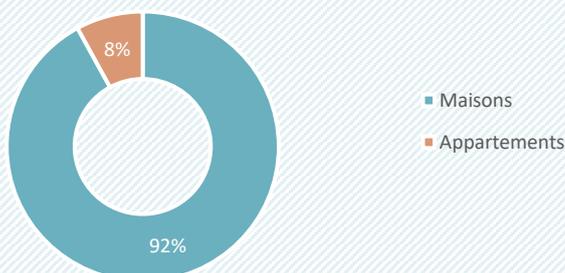


Répartition des catégories de ménages engagés dans MaPrimeRénov' en 2021



- **Deux tiers** des dossiers MaPrimeRénov' engagés en 2021 ont concerné des ménages « modestes » ou « très modestes », alors qu'ils représentent 56% des propriétaires occupants de la région (source CERC PACA d'après la modélisation Siterre d'Énergie Demain – chiffre 2013). Prioritairement ciblés par ce dispositif, les ménages modestes restent donc les bénéficiaires majoritaires de ce dispositif.

Répartition des logements engagés dans MaPrimeRénov' en 2021



- **92%** des dossiers MaPrimeRénov' engagés en 2021 ont concerné des maisons individuelles, alors qu'elles ne représentent que 63% des résidences principales occupées par un propriétaire dans la région. Cela peut s'expliquer par un passage à l'acte facilité dans les maisons individuelles par rapport à des logements collectifs où le potentiel de travaux est limité.

225 M€

de travaux



9 170 €

Par logement

9 456 €

Pour des maisons individuelles



5 860 €

Pour des appartements



- Du fait d'une surface moyenne plus grande, le montant moyen des travaux est plus élevé pour une maison que pour un appartement (on parle ici des travaux réalisés par le propriétaire dans son appartement).

70,6 M€

de primes versées

47%

de taux de subvention global dont :

31%

16%

Primes MPR Primes CEE



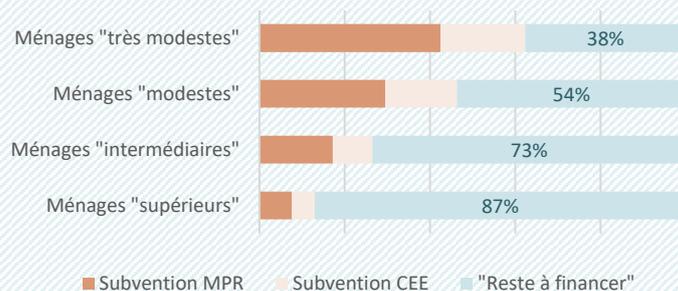
de « reste à financer »

- En moyenne, les travaux éligibles à MaPrimeRénov' sont subventionnés à hauteur de 31% par MaPrimeRénov' et de 16% par des CEE*. Plus de la moitié des travaux reste donc en moyenne à financer par les ménages ; ce « reste à financer » peut l'être en faisant appel à d'autres aides, comme les aides locales, les aides d'Action Logement, etc. ou en recourant à un éco-prêt à taux zéro.

*À titre de comparaison, le CITE subventionnait en moyenne 22% du montant des travaux et Habiter Mieux Agilité environ 43% en 2019

- Toutefois, le taux de subvention est évolutif selon le niveau de revenu du ménage bénéficiaire, afin de réduire le reste à charge pour les ménages les plus modestes et les inciter à engager les travaux : ainsi, le « reste à financer » représente 38% du montant des travaux pour les ménages « très modestes », mais 87% pour les ménages aux revenus « supérieurs » (pour qui seuls certains travaux d'isolation sont éligibles).

Répartition des subventions pour les travaux réalisés dans le cadre de MaPrimeRénov' selon la catégorie du ménage bénéficiaire



Source : ANAH | Traitement CERC PACA

Quels gestes ont été financés par MaPrimeRénov' en 2021 ?

- 79% des gestes subventionnés par MaPrimeRénov' en 2021 concernaient un changement d'équipement. Les subventions les plus demandées dans la région portaient d'ailleurs sur l'installation d'une pompe à chaleur air/eau (un quart des demandes) et l'installation d'un poêle à granulés (17% des demandes), le remplacement des fenêtres ou portes fenêtres complétant le top 3 des subventions les plus demandées.

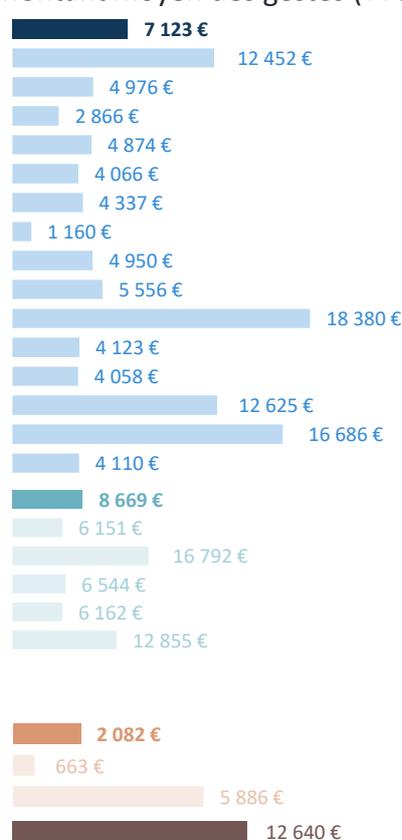
À noter que les ménages aux revenus « supérieur », non-éligibles aux changements d'équipements, ont demandé à plus de 90% une subvention pour des gestes d'isolation.



Gestes subventionnés par MaPrimeRénov' en 2021

Équipement	23 830
Pompe à chaleur air / eau	7 484
Poêle à granulés	5 259
Chaudière thermodynamique	2 368
Chaudière solaire individuel	1 891
Chaudière gaz THPE	1 750
Poêle à bûches	1 716
Dépose de cuve à fioul	1 221
Ventilation double flux	685
Foyer fermé, insert	512
Chaudière à granulés	487
Partie thermique d'un panneau hybride	196
Chaudière à bûches	98
Chauffage solaire combiné	97
Pompes à chaleur géothermique	41
Réseau de chaleur et de froid	25
Isolation	6 174
Remplacement des fenêtres ou portes-fenêtres	3 364
Isolation des murs par l'extérieur	1 361
Isolation de la toiture en pente – plafond de combles	813
Isolation des murs par l'intérieur	527
Isolation de la toiture-terrasse	107
Isolation des murs par l'extérieur en parties communes	1
Protection solaire des murs ou fenêtres	1
Accompagnement	206
Audit énergétique	150
Assistance à maîtrise d'ouvrage	56
Rénovation globale (y.c audits énergétiques et bonus)	107
Autre	24
Total	30 351

Montant moyen des gestes (TTC)



- À noter que les demandes de subvention pour une rénovation globale restent rares, avec à peine une centaine de demandes enregistrées en 2021.

- Certains ménages ont également sollicité MaPrimeRénov' pour le financement de plusieurs gestes réalisés simultanément (ou tout le moins dans la même année) : 409 ménages ont ainsi demandé une subvention en 2021 pour la réalisation de bouquets de travaux (avec au moins un geste d'isolation).

- 80% des bouquets sont des bouquets d'isolation ; les 20% restant ont mixé un ou plusieurs gestes d'isolation avec un ou des changements d'équipements.
- Les bouquets les plus répandus sont ceux combinant l'isolation de la toiture avec l'isolation des murs par l'intérieur (56% des bouquets) ou avec le remplacement des fenêtres (16% des bouquets).

Rénovations globales 107

Nombre de bouquets (avec au moins un geste d'isolation) 409

dont bouquets 2 travaux	311
dont bouquets 3 travaux	63
dont bouquets 4 travaux	23
dont bouquets 5 travaux	12

Source : ANAH | Traitement CERC PACA

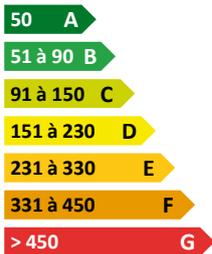
Zoom sur les bonus « BBC » et « Sorties de passoire énergétique »



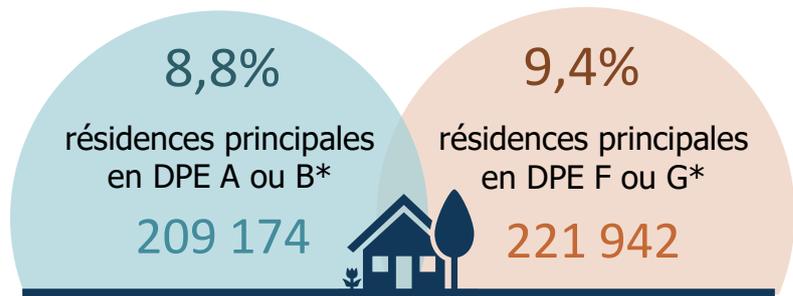
Deux bonifications peuvent être accordées aux ménages demandant une subvention MaPrimeRénov' : un bonus « sortie de passoire énergétique » lorsque les travaux permettent de sortir le logement de l'état de « passoire thermique » (étiquette F et G du DPE avant travaux), et un bonus « BBC » lorsque le logement atteint après travaux le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation, soit l'atteinte d'une étiquette énergétique A ou B du DPE). Le montant de ces bonus varie entre 500 € et 1 500 € selon les revenus du ménage. Les deux bonus peuvent être cumulables.

Situation 2018 du parc régional de résidences principales

Logement économe



Logement énergivore



Sources : SDES, ADEME | Traitement Réseau des CERC

Avec MaPrimeRénov' en 2021

Bonus « sortie de passoire »

Parmi les 24 538 ménages ayant bénéficié d'une subvention MaPrimeRénov' en 2021, seuls 21 ont obtenu un bonus pour sortie de passoire énergétique (dont 15 dans le cadre d'une rénovation globale, et 2 cumulés avec un bonus BBC). Un volume infime au regard des 221 950 résidences principales considérées comme des passoires énergétiques dans la région*.



Bonus BBC rénovation



Parmi les 24 538 ménages ayant bénéficié d'une subvention MaPrimeRénov' en 2021, 28 ont obtenu un bonus BBC (dont 26 dans le cadre d'une rénovation globale, et 2 en cumulé avec un bonus SPE).

À titre de comparaison, le label BBC-rénovation permettant de valoriser les opérations de rénovation atteignant ce niveau de performance a été demandé par 6 915 logements depuis 2010 dans la région. Il s'agit très majoritairement d'opérations collectives, portées essentiellement par les bailleurs sociaux. Mais ce label est très rare en maison individuelle.



Nombre de demandes de label BBC-rénovation dans la région depuis 2010
Source : Effinergie

Maisons individuelles pures	5
Maisons individuelles groupées	10
Logements collectifs	6 900

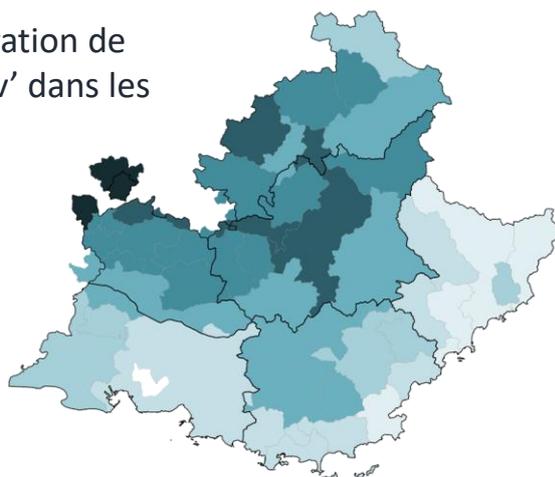
*Estimation faite avant la réforme du calcul du DPE intervenue à l'été 2021. Les données actualisées ne sont pas encore disponibles. Ces estimations sont donc amenées à évoluer.

Sources : Effinergie et ANAH | Traitement CERC PACA

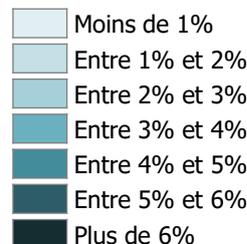
Zoom sur la sollicitation de MaPrimeRénov' par intercommunalités



Taux de pénétration de MaPrimeRénov' dans les territoires



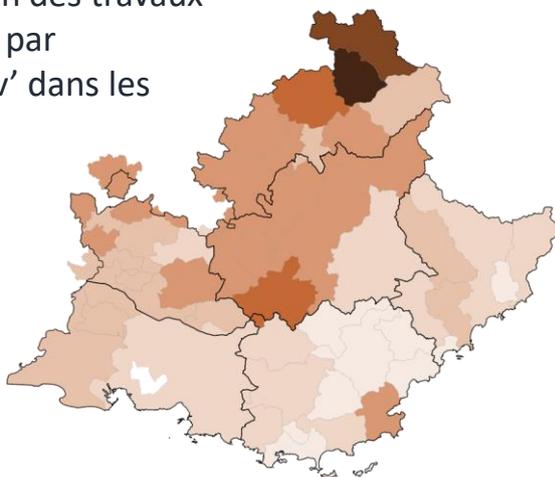
Pourcentage de propriétaires occupants engagés dans une subvention MaPrimeRénov' par intercommunalités en 2021



- Les territoires ruraux des Alpes et du Vaucluse présentent le taux de pénétration de MaPrimeRénov' le plus élevé de la région. La forte proportion de maisons individuelles parmi les résidences principales dans ces territoires peut expliquer en partie cette répartition. À l'inverse, c'est sur le littoral, et notamment dans les Alpes-Maritimes (territoire très dense avec le taux de maisons individuelles en résidence principale le plus bas du pays hors Île-de-France), que la proportion de propriétaires occupants engagés dans une subvention MaPrimeRénov' est la plus faible.

Cette répartition du taux de pénétration s'observait déjà pour le CITE, et se retrouve également pour les autres dispositifs d'aide à la rénovation énergétique.

Montant moyen des travaux subventionnés par MaPrimeRénov' dans les territoires



Montant moyen des travaux (TTC) réalisés en 2021 dans le cadre de MaPrimeRénov' par intercommunalités



- C'est également dans les Alpes et le Vaucluse que le montant moyen de travaux est le plus élevé. Cela s'explique par la sur-représentation dans ces territoires des gestes les plus coûteux : deux tiers des primes versées en 2021 dans la région pour l'installation de chaudières à granulés, pompes à chaleur géothermique et chauffages solaires combinés (soit les gestes éligibles à MaPrimeRénov' au coût moyen le plus élevé) sont en effet allées à des ménages des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes ou du Vaucluse, alors que ces derniers représentent à peine un tiers des dossiers engagés dans la région.

Quelle mobilisation de la filière face à ce paysage des aides ?



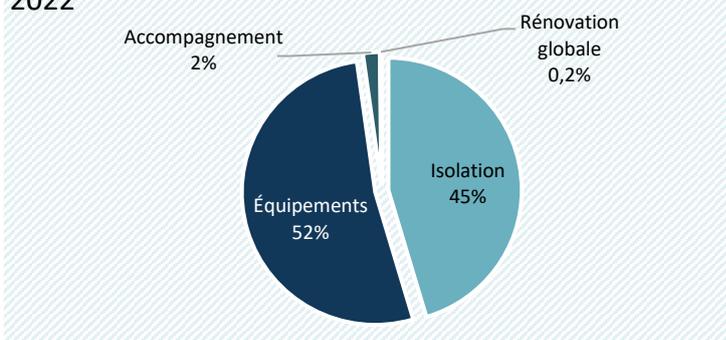
- En 2021, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE Travaux a poursuivi sa hausse entamée début 2020 et se maintient depuis mai 2021 au-dessus des 3 000 unités, plafond qui n'avait plus été dépassé depuis l'été 2018. La refonte des dispositifs incitatifs, avec une éco-conditionnalité accrue, semble donc avoir eu un impact positif sur la mobilisation des entreprises du bâtiment. À noter que le volume semble se stabiliser depuis le début d'année 2022. Il sera intéressant d'observer dans les prochains mois si cette stabilisation se confirme.

Nombre d'entreprises possédant un signe RGE Travaux au 28 février 2022



- 52% des signes RGE Travaux recensés au 28 février 2022 dans la région concernent des changements d'équipements, contre 45% pour les gestes d'isolation. MaPrimeRénov', qui finance le changement d'équipement dans près de 80% des cas, semble donc clairement impacter les qualifications pour les professionnels, puisque c'est la première fois depuis la création du label RGE que les signes concernant les changements d'équipements sont majoritaires (l'isolation, fortement soutenue par le CITE, concernait par exemple 60% des signes RGE Travaux recensés dans la région entre 2017 et 2018). Et cette tendance tend même à s'accroître, puisque l'isolation représentait 53% des signes RGE Travaux au début de l'année 2021, et encore 49% à la fin de l'été.

Répartition des domaines de travaux RGE au 28 février 2022



- De fait, en un an, les signes RGE Travaux portant sur l'isolation ont perdu plus de 7% de leur volume, quand les signes RGE Travaux concernant les changements d'équipements ont progressé de +22%.
- L'installation de chauffage bois, d'une ventilation mécanique et surtout la réalisation d'audits énergétiques, fortement soutenus par MaPrimeRénov', correspondent aux signes qui ont le plus progressé en 2021. En revanche, les signes concernant les projets complets de rénovation restent encore marginaux, ce qui entre de nouveau en cohérence avec MaPrimeRénov', où les subventions pour des travaux de rénovation globale restent rares.

Nombre de signes RGE Travaux

	au 28 février 2022	Évol. 1 an
Parois vitrées, volets isolants, portes d'entrée	818	-3,7%
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	626	-4,4%
Isolation des planchers des combles perdus	536	-7,7%
Isolation des planchers sur local non chauffé	367	-21,1%
Isolation des murs par l'extérieur	296	-1,3%
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	287	-8,6%
Parois vitrées en toiture	128	-5,2%
Total isolation	3 058	-7,3%
Pompe à chaleur chauffage	963	+31,4%
Pompe à chaleur eau chaude	956	+29,2%
Chaudière micro-génération gaz	530	-2,0%
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	306	+21,9%
Émetteurs électriques, dont régulateurs de température	197	-12,1%
Panneaux photovoltaïques	166	+44,3%
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	164	+49,1%
Chauffage / eau chaude solaire	150	+31,6%
Ventilation mécanique	94	+49,2%
Forage géothermique	3	-
Total équipements	3 529	+21,9%
Audit énergétique	137	+136%
Projet complet de rénovation	12	-
TOTAL	6 736	+7,6%

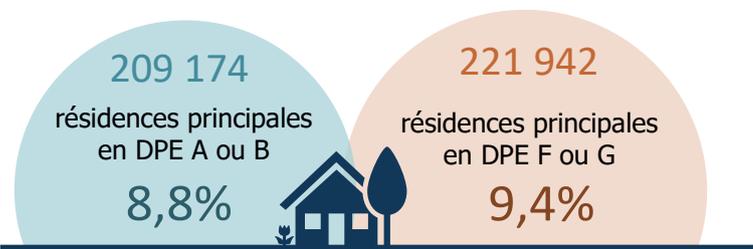
Source : Ademe | Traitement CERC PACA

Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'



État des lieux du parc résidentiel en 2018

Parc « BBC » Passoires thermiques



Nombre de RGE Travaux

Au 1^{er} mars 2022

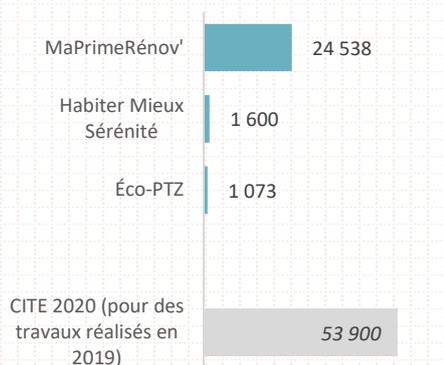


3 169 entreprises RGE

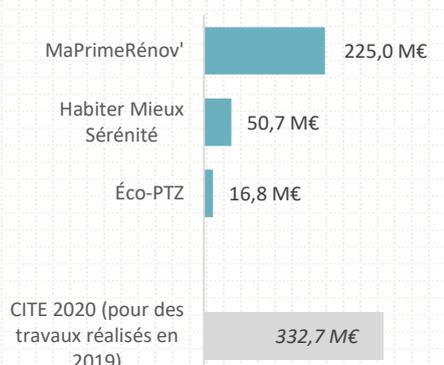
Bilan 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux



Bilan 2021 de MaPrimeRénov'

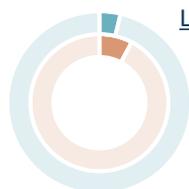
Profil des bénéficiaires en 2021



24 538 ménages bénéficiaires en 2021



La région pèse :



- 4% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble du pays
- 8% des ménages du pays

➤ 98% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 92% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

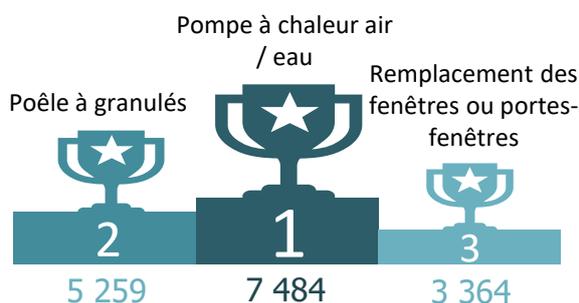
alors qu'elles pèsent 63% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 67% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 56% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' en 2021

Nombre de gestes financés	30 351
Montant de travaux TTC	225 M€
Montant d'aide MPR	70,6 M€



Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'



État des lieux du parc résidentiel en 2018

Parc « BBC » Passoires thermiques



Nombre de RGE Travaux

Au 1^{er} mars 2022

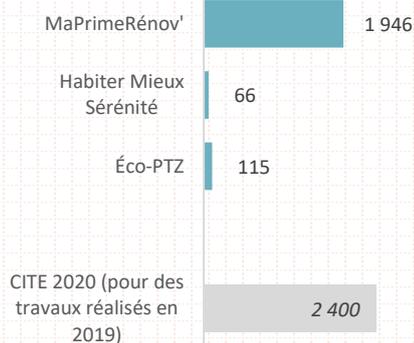


192 entreprises RGE

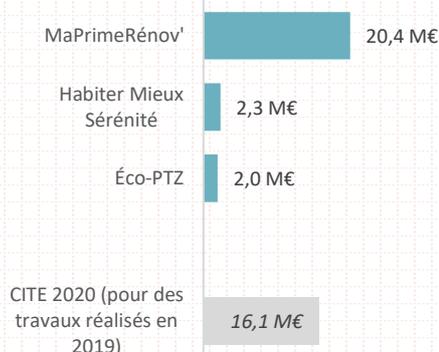
Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux



Bilan 2021 de MaPrimeRénov'

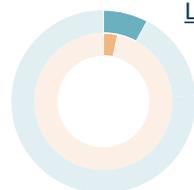
Profil des bénéficiaires en 2021



1 946 ménages bénéficiaires en 2021



Le département pèse :



- 8% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région
- 3% des ménages de la région

➤ 98% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 96% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

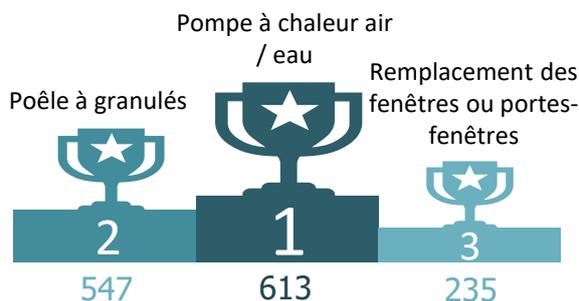
alors qu'elles pèsent 88% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 70% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 66% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' en 2021

Nombre de gestes financés	2 487	8% du total régional
Montant de travaux TTC	20,4 M€	9% du total régional
Montant d'aide MPR	6,8 M€	10% du total régional



Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'

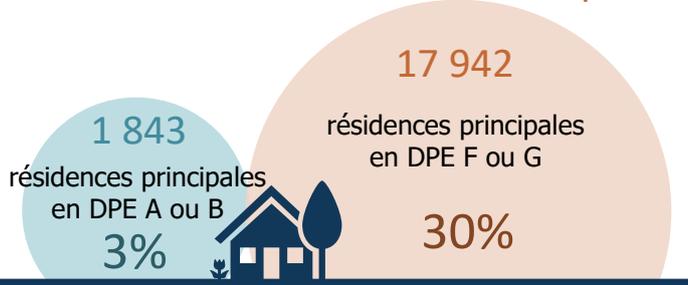


Hautes-Alpes



État des lieux du parc résidentiel en 2018

Parc « BBC » Passoires thermiques



Nombre de RGE Travaux

Au 1^{er} juillet 2021

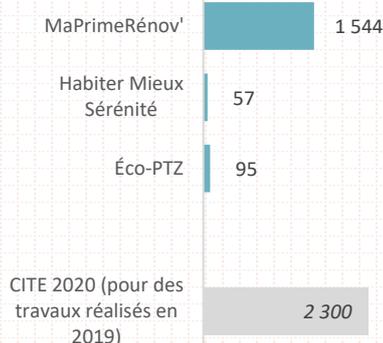


228 entreprises RGE

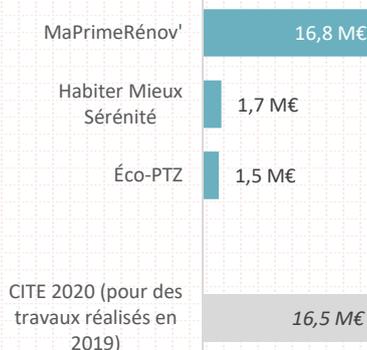
Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux

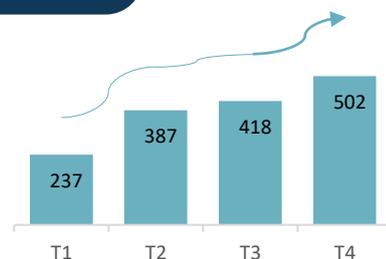


Bilan 2021 de MaPrimeRénov'

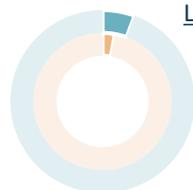
Profil des bénéficiaires en 2021



1 544 ménages bénéficiaires en 2021



Le département pèse :



- 6% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région
- 3% des ménages de la région

➤ 97% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 90% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

alors qu'elles pèsent 75% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 66% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 63% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' en 2021

Nombre de gestes financés	1 868	6% du total régional
Montant de travaux TTC	16,8 M€	7% du total régional
Montant d'aide MPR	4,7 M€	7% du total régional



Sources : SDES, ADEME, ANAH, SGFGAS, DGFiP

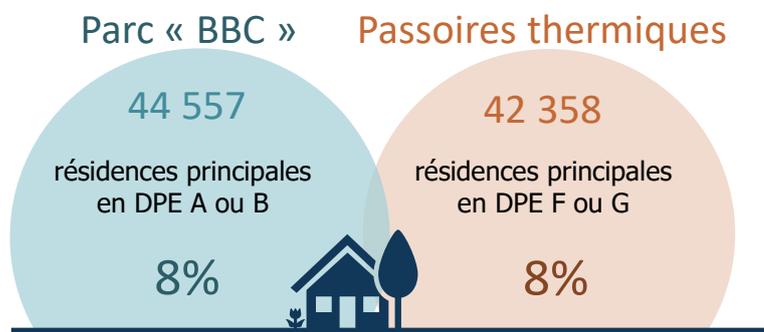
Traitements : Réseau des CERC et CERC PACA

Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'

Alpes-Maritimes



État des lieux du parc résidentiel en 2018



Nombre de RGE Travaux

Au 1^{er} juillet 2021

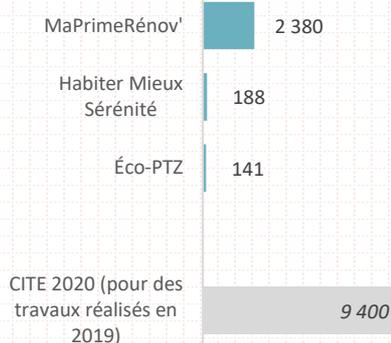


556
entreprises RGE

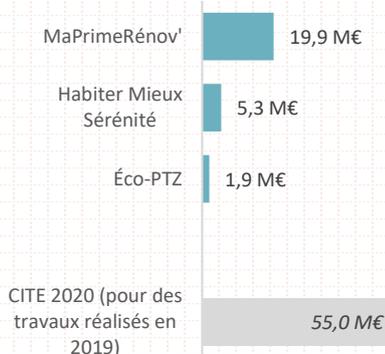
Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux



Bilan 2021 de MaPrimeRénov'

Profil des bénéficiaires en 2021



2 380 ménages
bénéficiaires en 2021



Le département pèse :



- 10% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région
- 22% des ménages de la région

➤ 98% des bénéficiaires sont des **propriétaires occupants**

➤ 79% des bénéficiaires vivent en **maison individuelle**

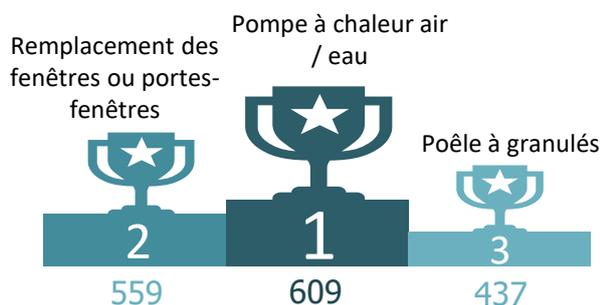
alors qu'elles pèsent 39% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 66% des bénéficiaires sont des **ménages modestes**

alors qu'ils représentent 50% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' en 2021

Nombre de gestes financés	2 773	9% du total régional
Montant de travaux TTC	19,9 M€	9% du total régional
Montant d'aide MPR	5,6 M€	8% du total régional



Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'

Bouches-du-Rhône



État des lieux du parc résidentiel en 2018

Parc « BBC »

Passoires thermiques

87 221

résidences principales en DPE A ou B

9%



70 077

résidences principales en DPE F ou G

8%

Nombre de RGE Travaux

Au 1^{er} juillet 2021



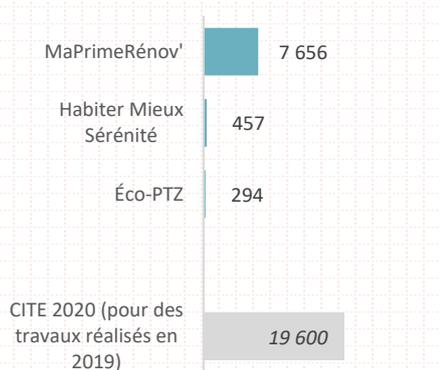
997

entreprises RGE

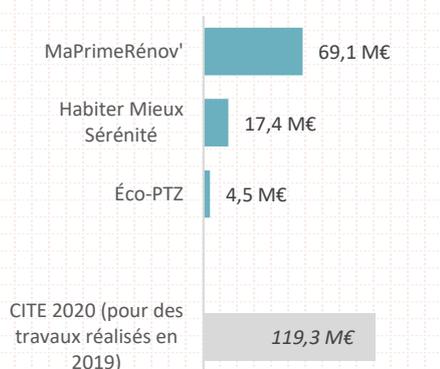
Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux



Bilan 2021 de MaPrimeRénov'

Profil des bénéficiaires en 2021



7 656 ménages

bénéficiaires en 2021



Le département pèse :



31% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région

39% des ménages de la région

➤ 99% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 92% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

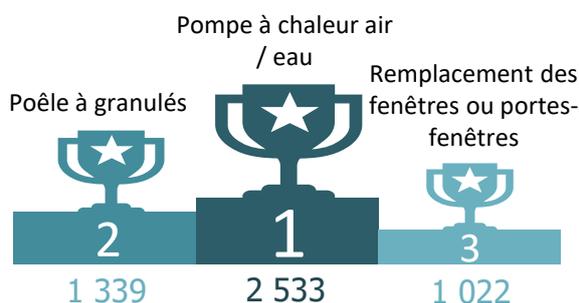
alors qu'elles pèsent 61% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 64% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 54% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' en 2021

Nombre de gestes financés	9 489	31% du total régional
Montant de travaux TTC	69,1 M€	31% du total régional
Montant d'aide MPR	20,6 M€	29% du total régional



Top 3

Sources : SDES, ADEME, ANAH, SGFGAS, DGFiP

Traitements : Réseau des CERC et CERC PACA

Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'

Var



État des lieux du parc résidentiel en 2018

Parc « BBC » Passoires thermiques

54 477

résidences principales en DPE A ou B

11%



37 178

résidences principales en DPE F ou G

7%

Nombre de RGE Travaux

Au 1^{er} juillet 2021



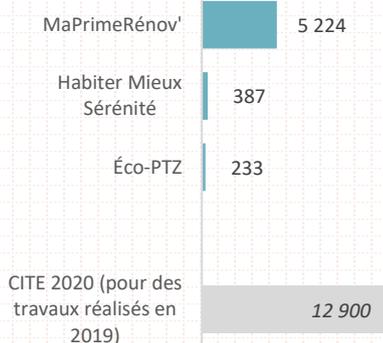
639

entreprises RGE

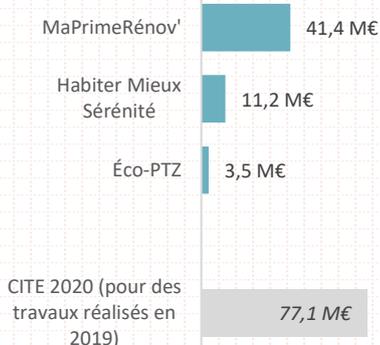
Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux



Bilan 2021 de MaPrimeRénov'

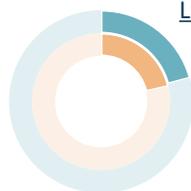
Profil des bénéficiaires en 2021



5 224 ménages bénéficiaires en 2021



Le département pèse :



- 21% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région
- 21% des ménages de la région

➤ 98% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 91% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

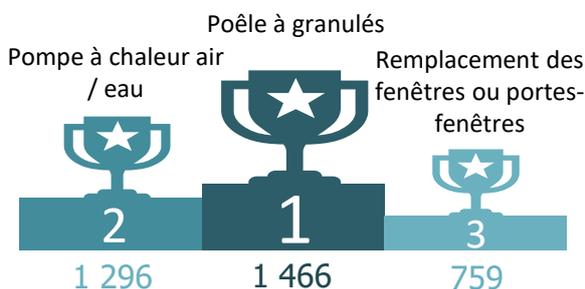
alors qu'elles pèsent 70% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 66% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 57% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' en 2021

Nombre de gestes financés	6 097	20% du total régional
Montant de travaux TTC	41,4 M€	18% du total régional
Montant d'aide MPR	13,4 M€	19% du total régional



Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'

Vaucluse



État des lieux du parc résidentiel en 2018

Parc « BBC » Passoires thermiques

17 516
résidences principales
en DPE A ou B
7%

33 343
résidences principales
en DPE F ou G

13%



Nombre de RGE Travaux

Au 1^{er} juillet 2021

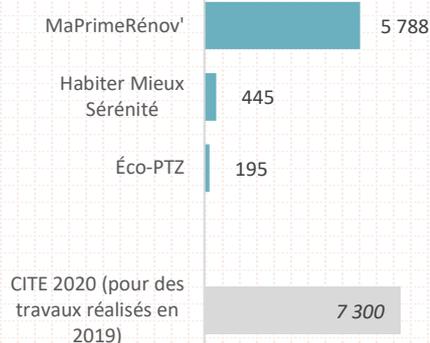


558
entreprises RGE

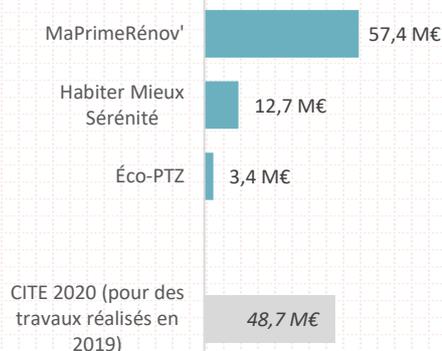
Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux



Bilan 2021 de MaPrimeRénov'

Profil des bénéficiaires en 2021



5 788 ménages
bénéficiaires en 2021



Le département pèse :



- 24% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région
- 11% des ménages de la région

➤ 98% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 97% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

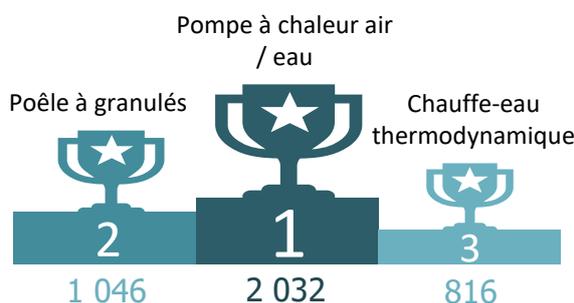
alors qu'elles pèsent 89% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 71% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 65% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' en 2021

Nombre de gestes financés	7 637	25% du total régional
Montant de travaux TTC	57,4 M€	26% du total régional
Montant d'aide MPR	19,3 M€	27% du total régional



Top 3

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES DE LA CERC :



Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art.L122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art.122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à la quelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.